

APPEL DE TEXTES

Les Cahiers de droit – Numéro thématique à paraître en 2012

La prochaine décennie de la liberté d'expression : enjeux et menaces

Largement considérée comme la liberté la plus fondamentale qui soit en régime démocratique, la liberté d'expression se décline en plusieurs facettes et pénètre presque tous les domaines de la discipline juridique. Du droit de ne pas s'exprimer à la liberté de la presse, en passant par l'accès à l'information, l'expression politique, artistique, la protection des formes « socialement indésirables » d'expression (pornographie juvénile, propos racistes, haineux, mensongers, diffamatoires, etc.) ou la possibilité que la liberté d'expression soit instrumentalisée pour servir les fins de groupes d'intérêts particuliers, les problématiques liées à cette liberté fondamentale transcendent les nombreuses sphères d'activité des sociétés qui composent la communauté internationale. Ultime rempart contre les différentes formes de tyrannie ou idéologies susceptibles d'être imposées au sein de ces mêmes sociétés, l'évaluation qualitative du niveau de protection dont jouit la liberté d'expression, d'une part, et des limites raisonnables qui peuvent lui être imposées, d'autre part, doit, encore et encore, être *remise sur le métier*. Dans un contexte marqué par les changements technologiques où, théoriquement, l'information n'a jamais été aussi facilement accessible, de nouveaux enjeux se dessinent en matière de liberté d'expression et de nouvelles menaces pèsent sur elle. Quels sont ces enjeux? Quelles sont ces menaces? Comment le droit peut-il contribuer au renforcement de la liberté d'expression face aux nouvelles réalités qui marquent la vie démocratique?

* * *

La direction scientifique de ce numéro spécial est assurée conjointement par les professeurs Christian Brunelle et Louis-Philippe Lampron de l'Université Laval, en collaboration avec la direction de la revue et le Groupe d'étude en droits et libertés de la Faculté de droit de l'Université Laval (GEDEL). Les textes de **5 000 à 9 000 mots** sont attendus **au plus tard le 1er mars 2012**, par courriel (cahiers.de.droit@fd.ulaval.ca).

Les Cahiers de droit publient des textes originaux en langue française et anglaise. Tous les textes soumis à la revue font l'objet d'une évaluation anonyme par deux experts externes. Les normes de présentation des textes sont consultables sur le site Web de la revue : www.fd.ulaval.ca/cahiers. Pour de plus amples renseignements : cahiers.de.droit@fd.ulaval.ca .